

Janvier 2025

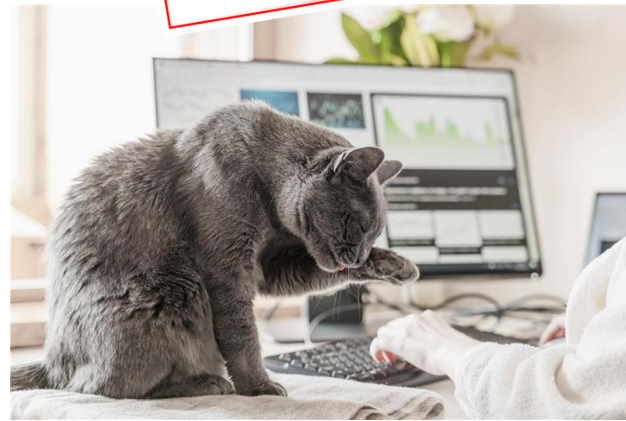
Edito

En ce début d'année, **les membres de l'équipe CFE-CGC vous souhaitent une excellente année 2025.** Qu'elle vous apporte beaucoup de joies personnelles et de réussites professionnelles.

A peine remis de 2024, nous voilà déjà relancés dans une nouvelle course pour l'atteinte des fortes ambitions de l'entreprise.

En plus des bonnes résolutions que vous avez pu prendre, n'oubliez pas que pour tenir sur la distance il est important de prendre soin de vous, que cela soit au niveau physique ou psychologique.

100% DA
Tract entièrement
conçu, rédigé, mis en
page par vos élus de DA



Coup d'œil dans le rétro - 2024

Dans un contexte économique toujours tendu, Direct Assurance a su, grâce à l'investissement et aux efforts de tous, poursuivre sa forte croissance en 2024. Cette année a également été couronnée par la victoire à l'ESCCA.

Si le détail des résultats sera certainement annoncé lors des Roadshow de jeudi 23 janvier, il est indéniable que cette année a été bonne pour l'entreprise. Croissance du portefeuille, hausse du chiffre d'affaires, maintien du niveau des résiliations (toujours trop élevé à notre goût), de très nombreux indicateurs sont au vert. Même la qualité client qui a été en deçà des attentes pendant une partie de l'année semble aujourd'hui à l'attendu. Sans doute le temps pour les efforts de chacun de porter leurs fruits.

Dans ce contexte très favorable, il reste encore des axes d'améliorations sur lesquels l'entreprise va travailler pour 2025.

INTÉRESSEMENT 2024

Son calcul correspond aux résultats obtenus sur 8 critères et pouvant être bonifié à l'aide de 3 bonus.

Les résultats de l'ensemble des critères ne sont pas encore connus, mais la dynamique de 2024 devrait se traduire par un très bon niveau d'intéressement

Orientations Stratégiques & Ambitions 2025 (et plus)

Les orientations stratégiques présentées aux élus lors du CSE Central de novembre ont mis l'accent sur le besoin de poursuivre les actions menées sur les 4 piliers tout en poursuivant les projets engagés.

Le contexte économique aidant, les ambitions de la Direction en matière de croissance restent importantes. Pour l'accompagner, les directions vont poursuivre leur dynamique de recrutements. Sur ce point, nous avons noté que la Direction s'engage à maintenir les ratios d'effectifs entre les différents sites. Dans l'avis commun rendu par les élus, nous avons insisté sur l'importance du recrutement pour lutter contre la surcharge de travail devenue endémique à l'ensemble de l'entreprise.



Accords et Négociations

Télétravail : Nous avons préservé la possibilité de faire 3 jours de télétravail par semaine, avec 2 jours de présence sur site par semaine (au minimum). Cet accord ne change rien sur les semaines « complètes », et renforce les prérogatives des managers pour l'organisation du travail de leurs équipes. Il entrera en vigueur le 1^{er} avril, et prévoit en outre le relèvement à 32€ de l'indemnité mensuelle (pour 4 jours de télétravail au moins dans le mois) et du titre restaurant à 10,50€.

Salaires : Nous avons décidé de signer l'accord qui propose un budget global de 2,3%, un relèvement des variables du même taux, des augmentations générales (AG) de 1,3% pour les non-cadres, supérieures à l'inflation 2024 (qui termine à 1,17%), avec un minimum de 470€, des AG également pour les cadres de classes 5 (0,7%) et 6 (0,3%).

Sans doute, ce taux de 2,3% ne reflète pas les bons résultats de DA et d'AXA et l'engagement fort de chacun, mais sans notre signature, c'est 2% seulement qui aurait été imposé par la Direction, pour les salaires et les variables, avec seulement 1% d'AG et sans planchers pour les non-cadres, et aucune AG pour les cadres. En outre, la différence de 0,3%, c'est une personne de plus par équipe qui peut être augmentée. Il nous a semblé que, même si c'est inférieur à nos demandes, ça valait le coup pour l'ensemble des salariés de DA.

C'est malheureusement ce scénario à 2% qui va se dérouler chez AXA France ou AXA GO, où la signature de la CFE-CGC est insuffisante

Bon de Financement Syndical

Merci pour votre confiance. Vous avez été 263 à nous faire confiance en nous remettant votre chèque syndical, merci à vous pour ce soutien massif. Cela permettra à l'équipe CFE-CGC de Direct Assurance de poursuivre ses efforts de formation et de vous accompagner au mieux pour cette nouvelle année.

Accord temps de travail

Déjà 1 an pour les salariés sous le nouvel accord de modulation.

Vous nous l'avez dit : **vous en appréciez la souplesse et l'autonomie gagnées.**

Merci de nous avoir fait confiance pour négocier ce bel accord dont nous sommes les seuls signataires.

« Gestion » de carrière

Dans un environnement où le salarié doit **être acteur de son évolution professionnelle**, n'oubliez pas qu'en plus du support de votre manager et des RH, vous avez à votre disposition différents outils pour vous accompagner.

En ce début d'année, vous pouvez saisir vos besoins individuels de formation en suivant le nouveau processus de recueil des besoins.

Des « parcours professionnels » existent également pour certains métiers et vous permettent de mieux cerner les évolutions professionnelles disponibles pour votre profil.



Avantages Sociaux

En ce début d'année, la CFE-CGC vous propose une nouvelle version de son livret des avantages sociaux.

N'hésitez donc pas à le consulter en cliquant sur l'image. Vous pourrez par exemple y retrouver la gratuité de l'accès au Louvre parmi les avantages proposés par le Groupe et listés dans ce livret.

Enfin, vous êtes déjà nombreux à avoir bénéficié du bilan de santé proposé par AXA, mais si ce n'est pas encore le cas, vous pouvez vous inscrire via le portail RH sur ONE, en tapant « bilan santé » dans le moteur de recherche.

